



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 11388

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation de l'hôpital Saint-Joseph de Bitche. Hôpital privé à but non lucratif participant au service public, cet établissement de petite taille, situé à 35 kilomètres de Sarreguemines (57) et à 45 kilomètres de Haguenau (67) où se trouvent les hôpitaux les plus proches, est le type même de ce qu'on appelle une structure de proximité. Ses services de maternité et de chirurgie ont été suspendus autoritairement fin novembre 1997 par l'agence régionale d'hospitalisation de Lorraine. Cette décision a suscité la colère de la population du pays de Bitche. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour aboutir à la réouverture des deux services suspendus et l'affectation des moyens nécessaires à leur modernisation.

Données clés

Auteur : [M. Georges Hage](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11388

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 1998, page 1314